

SAINT JEAN THOLOME

SOMMAIRE

Le mot du Maire	1
L'avancée des travaux du Relais du Môle ..	2
Relais du Môle : Gérant recherché	2
Travaux sur la route de Larsenex	3
Agrandir l'école	3
Révision du plan local d'urbanisme	4-5
Le tri sélectif « Chez Pierru »	6
UFOVAL	6
Haut les Cœurs Solhandisep	6
Micro crèche Les Toupty	7
Le Sou des Ecoles	7
L'association PE4R	7
Jeux Intervillages 2017	8
Les San – Diannis	8
Les épouvantails à Saint-Jean !	9
Les Conteurs du Môle	9
Lien 70	10
Proxim iTi	10
Les Troubadours	11
Borne textiles	11
Don du Sang	11
MJCI Les Clarines	12
PERISCOL	12
Le Pré aux Livres	13
Le PACS (Pacte Civil de Solidarité)	13
Repas des anciens	13
Rallye équestre	14
Miel de Saint-Jean de Tholome	14-15
Mieux et autrement	15
Infos pratiques	16
Déchetterie	16
Etat civil	16



Le mot du Maire

Comment fait-on une nouvelle édition du bulletin municipal?



Aussi simplement que de regarder nos agendas depuis juin 2017 afin de défilier l'actualité des 6 derniers mois, une actualité très riche.

Aussi simplement que de parcourir les procès-verbaux des différents conseils

qui relatent les décisions politiques, décisions courageuses.

Aussi simplement que de laisser une grande place à nos nombreuses associations qui inspirent le respect par leur dynamisme.

Sans oublier de solliciter pour un article les syndicats et le territoire intercommunal auxquels nous appartenons, sans oublier un zoom sur nos forces vives.

Le tout associé permet 2 éditions annuelles que les Tholoméens apprécient j'espère.

Cette année 2017 s'achève avec 3 dossiers importants en plus de ce que nous appelons communément les affaires courantes :

- La révision du PLU : à ce jour, elle entre dans la 2^{ème} phase à savoir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (le PADD) suite au diagnostic qui a été conduit. Derrière ce terme, comprenez l'armature du PLU : quel village dans 10 ans? Quel lieu privilégié? Comment répartir les différents logements qu'ils soient collectifs, intermédiaires ou individuels? Quel environnement préservé et comment?

Comment soutenir l'économie locale et l'agriculture? Les Déplacements demain? Des sujets évoqués lors des 2 ateliers participatifs organisés et animés par M. SARTORI, urbaniste, où les élus ont pu apprécier l'intérêt des Tholoméens pour leur village.

- Moins philosophique, la réhabilitation du Relais du Môle, lieu de passage que l'on vient d'agrémenter d'achats de 1510 m² supplémentaires afin d'augmenter la capacité de parking.
- L'attrait touristique de la commune ne doit pas faire oublier la pérennité de l'école maternelle et primaire mais avec un impact financier pour la commune non négligeable, dans un contexte budgétaire qui se tend d'où une réflexion qui dure plus longtemps que prévue.

Voici résumé l'intérêt du rôle d' élu : la diversité des sujets qui selon moi rend la tâche passionnante mais aussi lourde de conséquences mais avec des partenaires, des élus qui, par leur niveau de compétence, veulent faire le bon choix pour Saint-Jean.



Christine CHAFFARD, Maire

Invitation aux Vœux

Mme Christine CHAFFARD, Maire, Le Conseil Municipal, seraient honorés de votre présence pour la traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire

Le samedi 6 janvier 2018 à 18h30, dans la salle de motricité de l'école.

L'avancée des travaux du Relais du Môle



Passé le temps de la décision, le temps administratif (permis de construire, passation des marchés), le temps de l'obtention des subventions (459252 € obtenus au total), voilà le temps de la réalisation cadencée par la réunion de chantier hebdomadaire du jeudi matin, sous la direction de M. Sébastien VIRET, architecte de l'opération.



Le vieux lambris de l'espace buvette caché derrière les sapins, la terrasse attaquée par les intempéries font place à un bâtiment d'un seul espace avec de larges baies vitrées, de 48 places à l'intérieur, prolongé par une terrasse de 36 places supplémentaires.

En plus de la qualité de l'emplacement, l'intérieur se veut chaleureux par des prestations de haut de gamme qui dégagent une ambiance « chalet de montage » où il fait bon être et les clients auront envie de revenir que ce soit pour un rafraîchissement côté brasserie ou un repas dans l'espace restaurant.

Afin de pouvoir ouvrir l'été prochain, la priorité est mise sur le restaurant où l'entreprise CV CHARPENTE d'Evires termine la couverture et la zinguerie avant de passer sur le chalet logement. La rudesse de l'hiver n'empêchera pas l'avancée des travaux intérieurs pour maintenir l'objectif d'ouverture.

Coût de l'opération globale (restaurant et logement) HT: 796506 € y compris l'équipement complet cuisine et brasserie.

« Une pépite dans l'écrin du Môle ».

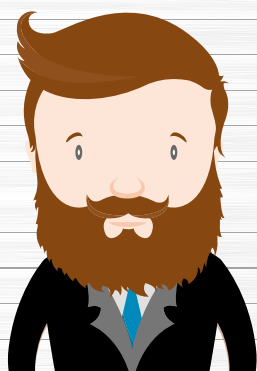


Relais du Môle: **Gérant recherché**

En vue de la prochaine ouverture du Relais du Môle, la commune de Saint-Jean mettra bientôt au concours le poste de gérant de l'auberge en cours de construction. La gérance de cet établissement neuf, aménagé selon les meilleurs standards, sera accordée à un candidat à même d'offrir un accueil de haute qualité aux visiteurs, randonneurs, habitants de Saint-Jean et des alentours.

La date d'ouverture n'est pas encore fixée, mais probablement à la fin du premier semestre 2018.

*Les candidats intéressés sont invités à présenter et laisser leurs coordonnées à la mairie.
Un dossier de candidature leur sera adressé.*





Travaux sur la route de Larsenex

Cette année, la commission voirie a décidé de procéder à la réfection de la route de Larsenex dans sa totalité soit 2 300 ml.

La réflexion s'est portée sur les améliorations de circulation et les mises en conformité nécessaires. Les travaux à effectuer se divisent en 5 catégories :

- Reprise de busages existants sous dimensionnés (environ 65 ml) pour être en conformité avec le schéma directeur des eaux pluviales.
- Pose de 180 ml de busages pour faire des zones de croisement plus larges.
- Reprise de 2 intersections ayant un dénivelé important afin d'en faciliter la circulation.
- Aménagement de 2 points collectifs de dépose des ordures ménagères.
- Reprise du revêtement de la chaussée en revêtement bicouche après réfection des zones dégradées (affaissement et marbrage) en empierrement et enrobés.

Nous avons consulté 4 entreprises. Seules 2 ont répondu à l'offre. C'est l'entreprise GERVAIS à Viuz en Sallaz qui a été retenue.

Le montant total des travaux est de 159 335 €

TTC. Ils sont subventionnés par la réserve parlementaire de M. CARLE (15 000 €) et par le conseil départemental à hauteur de 40 % sur les travaux de reprise de busages et pose de buses (18 856 €).

Afin qu'ils soient faits dans de bonnes conditions, les travaux se dérouleront courant printemps et été 2018.



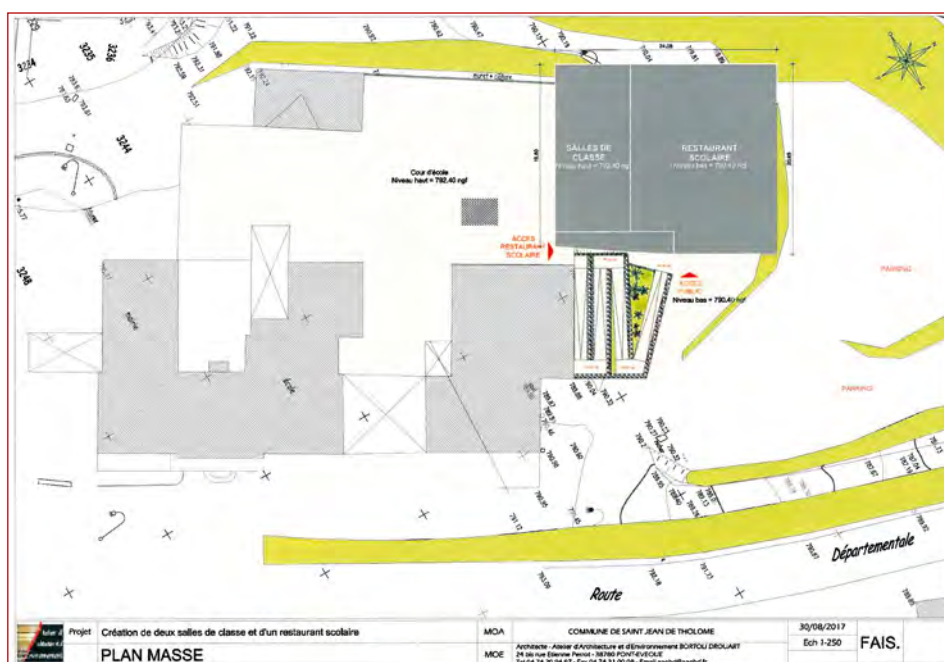
Agrandir l'école

Un constat: le bâtiment aujourd'hui, malgré ses nombreuses salles, ne répond plus aux effectifs actuels (rentrée 2017/2018: 55 maternelles (PS, MS, GS), 39 élèves du 1^{er} cycle (CP, CE1 et CE2), 22 élèves du 2^{ème} cycle (CM1 et CM2) soit un total 116 élèves dans 5 classes).

Par exemple: la salle de sieste devenue exigüe pour les 2 classes de maternelle doit être installée tous les jours dans la salle de motricité.

Un algéco supplémentaire permet d'accueillir les 80 demi-pensionnaires chaque jour. A cet instant, nous avons avancé sur un avant projet :

- Situé au Nord de la cour, il permettrait d'accueillir en son rez inférieur une salle de motricité et une salle de restauration avec des accès indépendants permettant les activités scolaires, périscolaires et associatives.
- Grâce à la différence de niveau côté cour, au Sud, 2 salles supplémentaires, soit un total d'environ 400 m².



A ce jour, nous avons obtenu des subventions au travers de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), subvention de l'Etat,

et du conseil départemental. Nous souhaitons réaliser ce nouveau bâtiment courant 2018.

Révision du plan local d'urbanisme concertation dans le cadre du projet de territoire

ATELIERS PARTICIPATIFS DES 7 ET 9 OCTOBRE 2017 Résumé des points abordés

ATELIER 1 : Les grandes orientations du projet de territoire

Principales préoccupations soulevées et/ou propositions avancées :

- **Poursuivre un accueil modéré des populations, mais ne pas devenir un village dortoir.**
- **Maintien de la dynamique scolaire, et donc de l'école comme lien social fort.**
- **Nécessité de diversifier l'offre en logement.**
- **Problématique du coût du foncier et du coût de construction qui sont devenus des facteurs sélectifs à l'accueil des populations.**
- **Réflexions sur l'intérêt d'un confortement du chef-lieu.**

Le souhait que ST JEAN DE THOLOME reste dans les années à venir un village vivant et animé semble partagé par l'ensemble des participants. Ainsi le rôle de l'école comme lien social est apparu à tous prépondérant.

La pérennité de l'école, et donc le dynamisme démographique de la population, ne pourront plus être assurés par le mode de développement que la commune a connu depuis quarante ans (production dominante de l'habitat individuel dispersé sur le territoire communal fortement consommateur d'espace).

Les dernières lois (Grenelle, ALUR...) en matière d'urbanisme traduites dans le SCOT des 3 Vallées visent à une meilleure optimisation de l'usage de l'espace « habité » et à stopper la diffusion de l'urbanisation au sein des espaces agricoles et naturels.

Cette diffusion a été génératrice de dysfonctionnements lourds qu'il convient de résorber aujourd'hui afin de permettre relever les enjeux environnementaux, économiques et sociétaux de demain auxquels elles seront confrontées.

Principaux points d'interrogation :

- Comment maintenir une dynamique sociale et générationnelle de la population de ST JEAN DE THOLOME ?
- La question n'est pas combien de population, mais plutôt quelle population accueillir pour maintenir cette dynamique ?

Une des réponses passe par une politique du logement plus adaptée et plus diversifiée afin de :

- Attirer de jeunes ménages, et de produire du logement abordable,
- Permettre de garder plus longtemps les anciens en perte d'autonomie par quelques logements adaptés,
- Répondre aux attentes des populations d'aujourd'hui,
- Economiser l'usage de l'espace à bâtir qui est accordé par le SCOT.

En outre, il apparaît que la politique de diversification du logement devait être poursuivie prioritairement au chef-lieu, proche de l'école et des quelques services de la commune.

► **Est-il viable ou durable de poursuivre le mode de développement de l'urbanisation tel qu'il s'est réalisé depuis quelques décennies ?**

► **Explications sur la notion d'enveloppe urbaine avec projection de la carte.**

► **Ne pas permettre de construire sur 300 m² de terrain pour l'habitat individuel, ce qui serait générateur de conflits de voisinage et d'une production médiocre du cadre bâti.**

► **Adéquation entre développement de l'urbanisation, nouvelles exigences en matière de niveau d'équipements de desserte des constructions et finances communales.**

Débat autour de ces quatre points

En quelques décennies, ST JEAN DE THOLOME a évolué du village rural à un village où la fonction résidentielle est devenue prégnante. Ce développement, souvent d'opportunité, a généré un déploiement majoritairement sous la forme d'habitat individuel, et qui s'est parfois égrené le long des routes qui desservent les 23 hameaux ou groupements de notre commune.

La commune a dû faire face à ce développement dispersé afin d'y apporter le niveau d'équipement nécessaire (notamment en matière d'assainissement collectif), ce qui sera moins évident dans les années à venir. En outre ce développement commence à porter atteinte aux qualités paysagères et

environnementales de la commune, ainsi qu'à la viabilité de certains espaces agricoles.

Face aux enjeux sociétaux, économiques et environnementaux de demain, il convient de constater que ce mode de développement ne sera plus « soutenable ».

Un consensus semble apparaître sur le fait qu'il serait souhaitable que le futur PLU ne permette qu'un confortement « intra-muros » des hameaux et groupements de constructions existants, où les possibilités de construire sont encore réelles (présences de nombreuses dents creuses, possibilités de divisions parcellaires...).

En outre, certains habitants de ces hameaux soulignent l'existence d'une véritable vie sociale où tout le monde se connaît, mais aussi se fréquente, ce qui constitue pour ces personnes des vrais lieux « habités » d'échelle humaine. Ainsi, un développement excessif de derniers ne semble pas être souhaité, pour autant ces habitants souhaitent ne pas être oubliés.

La maison individuelle sera toujours une demande forte à ST JEAN DE THOLOME. Mais elle devrait s'insérer au sein des enveloppes urbaines des hameaux et groupements de constructions.

Afin d'optimiser l'usage de l'espace, la Loi ALUR a supprimé la surface minimum de terrain et le Coefficient d'Occupation du Sol (COS) pour construire. Ainsi, même avec le maintien de reculs par rapport aux limites séparatives et au domaine public, il serait possible de construire sur 300 m² de terrain.

Cette situation a fortement inquiété les personnes présentes. Il convient donc de trouver des solutions dans le futur dispositif réglementaire du PLU pour qu'une surface minimum de terrain soit requise pour construire dans les secteurs où l'habitat individuel est dominant. Ces solutions pourraient s'appuyer sur le cadre environnemental et paysager de la commune qui justifierait de construire sur une surface minimum de 600/700 m².

En deçà, il serait préférable de promouvoir l'habitat intermédiaire (maison jumelée, habitat groupé, maison de village...). Par ailleurs ce mode d'habitat correspond aux attentes d'une partie de la population aujourd'hui (les jeunes notamment, ou ceux dont le budget est restreint).



Si une diversification de l'offre en logement devait être engagée, un consensus apparaît sur le fait qu'elle devrait être mise en œuvre au chef-lieu.

ATELIER 2 : quel cadre de vie et qualité de vie pour demain ?

Principales préoccupations soulevées et ou propositions avancées :

- **Qu'est-ce qui constitue l'identité et les qualités du cadre de vie de Saint-Jean de Tholome ?**
- **Le confortement du chef-lieu : en quoi peut-il être un facteur de lien social ?**
- **Quelle économie à préserver et/ou soutenir pour la vie et l'animation de la commune ?**
- **L'attractivité du Môle en termes de tourisme vert et de loisirs : une opportunité économique à mieux encadrer ou une nuisance pour les habitants ?**

Débat autour de ces quatre points

Concernant les valeurs identitaires du cadre paysager et environnemental de la commune source de son attractivité et de qualité de vie pour les habitants, il apparaît la nécessité que le PLU mette en place des dispositions de nature à les préserver et à les mettre en valeur.

Un consensus se dégage sur les valeurs suivantes :

- De vastes espaces agricoles ouverts qui soulignent encore certains hameaux, dégagent des vues sur le grand paysage et le long des axes de déplacement, ouvrent des « fenêtres paysagères » sur des ambiances encore rurales. Ces espaces agricoles associés au relief confèrent au paysage communal la « douceur d'un paysage habité » de moyenne montagne.
- D'autres espaces agricoles intéressants composés de haies et vergers, qui participent de la nature dite « ordinaire », c'est-à-dire de la fonctionnalité écologique du territoire communal. Les vergers, souvent délaissés aujourd'hui, étaient situés aux abords des fermes. Il serait intéressant de maintenir ceux existants et d'inciter à d'autres plantations, pourquoi pas au sein des opérations d'habitat au chef-lieu.
- L'armature des espaces forestiers et naturels du Môle, mais aussi les grands cordons boisés aux abords des cours d'eau (ripisylves) qui participent également de la fonctionnalité écologique du territoire.

- Le patrimoine bâti traditionnel (corps de fermes, granges, grangettes, bassins, calvaires, murs en pierre, etc.), pour lequel le PLU devrait permettre la réaffectation en logement, ou autre, pour les corps de ferme, mais dans des conditions qui préservent leurs caractéristiques.
- Des sentiers de promenades et de randonnées très prisés et fréquentés, qui donnent à voir et à découvrir jusqu'au sommet du Môle.

Sur cette thématique du cadre de vie, la problématique des clôtures a été soulevée. En effet, avec les nouvelles habitations sont apparues des clôtures composées de haies mono végétales employant des végétaux inexistantes autrefois en milieu rural (thuyas) et venant cloisonner l'espace habité, ou encore des clôtures avec des murs bahut venant créer obstacles à la circulation de la faune et au ruissellement naturel des eaux superficielles. Un consensus est apparu pour que le PLU préconise des clôtures plus adaptées au milieu rural.

Il ressort de la discussion que la production architecturale contemporaine devrait s'inspirer un peu plus du « sens du lieu » (c'est dire : simplicité, teinte et nature des matériaux, etc.) et qu'une certaine unité serait souhaitable.

Concernant le confortement qui pourrait être envisagé du chef-lieu, il est apparu important aux participants qu'il soit conçu comme un lieu de vie pour les futurs habitants, mais aussi et surtout comme un lieu de rencontre pour tous. En ce sens, outre le développement des services, équipements, voire pourquoi pas un multiservice, même de type associatif, il est apparu à tous que le développement et l'aménagement de l'armature des espaces publics étaient un impératif, avec entre autres, le besoin à la sortie de l'école d'un lieu plus aménagé pour les enfants, mais aussi les parents, afin de favoriser les échanges et les rencontres.

Concernant l'activité économique et l'emploi qui participent de la vie et l'animation de la commune, ont été évoqués :

- L'intérêt du petit marché mensuel de produits locaux, évènement qui pourrait être plus fréquent et structuré,
- Le projet de réhabilitation et extension du site de l'ancienne fruitière, où sont prévus, notamment, des locaux pour artisans et activités tertiaires,

- Le maintien et le besoin de diversification de l'activité agricole. Ainsi, les contraintes de fonctionnement des exploitations (bruit, traitement, odeurs...) qui s'accroissent très mal de la présence de l'habitat, devront être prises en compte dans le futur PLU. Le PLU devra s'attacher à définir là où l'activité agricole est prioritaire et là où le développement de l'habitat est possible, et ainsi limiter les conflits d'usage.
- Le tourisme rural, vert et de loisirs pour lequel, avec notamment le Môle, la commune dispose de nombreux atouts. Concernant plus particulièrement l'attractivité du Môle à l'échelle du bassin de vie, plusieurs réflexions et observations ont été débattues : l'augmentation de la circulation automobile, les nuisances liées à la fréquentation motorisée du site, l'aménagement du site (stationnement, sentiers...) et la possibilité de développer des activités « nature ».

CONCLUSION

Le Conseil municipal se félicite de la teneur et de la qualité des débats tenus lors de ces deux rencontres, de l'intérêt des personnes présentes à l'aménagement et au développement de la commune.

Les préoccupations soulevées et les propositions avancées seront, dans la mesure du possible, prises en compte pour l'élaboration du projet de territoire de ST JEAN DE THOLOME pour la dizaine d'années à venir, c'est-à-dire le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLU que le Conseil municipal proposera prochainement, et qui lui-même fera l'objet d'une concertation.

Cette concertation se fera sous la forme d'un débat public dans le cadre de la prochaine réunion publique sur le PADD du PLU.

*Le Conseil municipal de ST JEAN DE THOLOME
Novembre 2017*

Ce texte est un résumé du rapport officiel validé par le Conseil Municipal de ST JEAN DE THOLOME, disponible à la mairie et sur le site internet de la commune, page dédiée.

Vous trouverez sur cette page également les autres documents officiels et rapports relatifs au PLU.



Le tri sélectif « Chez Pierru »

3 bornes nouvelles sont installées depuis début novembre dans le « secteur bas » de la commune en complément du point d'apport volontaire (PAV) de Chez le Baron.

Il répond à :

- Un plan d'optimisation du tri sélectif à l'échelle des 11 communes de la CC4R et établi par le SIVOM de Cluses compétent pour la valorisation du tri sélectif. La volonté est d'établir un maillage cohérent sur toutes les communes (1 pour 250 à 300 habitants), augmenter les tonnages de tri collecté (65,3 kg /habitant/an en CC4R inférieur aux moyennes nationales) et aux objectifs fixés par la loi Grenelle.

- Un aménagement routier à l'intersection de 2 départementales. En effet, ce carrefour, non matérialisé jusqu'alors, autorisait des vitesses excessives et des conduites dangereuses. A ce jour, le département a procédé à la peinture au sol, à la pose de bornes afin de canaliser le flux de voitures et de protéger les trieurs.
- La volonté de la CC4R de déployer les contenants qu'ils soient aériens, enterrés ou semi-enterrés, suite à un marché public attribué début 2017, selon un rythme jusqu'à 2020.



UFOVAL

Les colos c'est bon pour grandir...

La sortie de la brochure UFOVAL vacances été est toujours un moment fort et attendu par des milliers d'enfants et de familles.

Nous vous invitons déjà à imaginer, rêver les vacances de l'été, moment de respiration pour l'enfant et sa famille. Ce temps sera pour l'enfant un moment privilégié d'apprentissage de la socialisation, de l'autonomie, de découverte de nouveaux horizons de nouvelles



activités, profitable à son éducation. Il contribue à se former, à forger une personnalité.

Ce sera aussi un temps de ressourcement pour les parents qui auront plaisir à vivre ce temps de respiration pour mieux retrouver leur enfant à la fin du séjour.

Pour tout renseignement ou demande de brochures vacances 2018 :

Fédération des Œuvres Laiques 74
3 avenue de la Plaine - 74000 Annecy

Tél. 04 50 52 30 00
Mail : ufoval@fol74.org
Site : www.fol74.org

Haut les Cœurs Solhandisep

A peine inauguré en mai, notre nouveau minibus a permis à 4 personnes handicapées accompagnées de 4 bénévoles d'aller passer une semaine de camping en Bretagne. Le minibus a voyagé par la route avec 2 bénévoles tandis que nos amis en fauteuils roulants partaient en avion jusqu'à Nantes pour éviter la fatigue de ce long périple.



Comme toujours, les vacances ont été un grand moment de joie et de partage et nos amis ont été enchantés de découvrir la région de Nantes et les îles bretonnes.



Cet été, grâce à notre partenariat avec Annemasse handisport et la station des Gets, des sorties cingos ont été organisées pour profiter de la montagne.

Nous avons également participé à la décoration du char des jeux intervillages ainsi qu'au repas du marché du terroir.

Malheureusement à cause de la météo, la montée du Môle a dû être annulée cette année, et nous comptons sur vous pour faire de la prochaine montée en 2018 une réussite comme d'habitude.

Si vous voulez plus d'informations, si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone **06 81 90 46 01** ou par e-mail solhandisep@outlook.fr ou à consulter notre site internet : sites.google.com/site/solhandisep





Micro crèche Les Toupty



- Comment pallier au mieux l'absence des parents sans s'y substituer ?
- Comment permettre à l'enfant de découvrir la vie en collectivité ?
- Comment préserver le bien-être de l'enfant en respectant au maximum leurs besoins, leur rythme de vie tout en promouvant l'éveil ou l'autonomie ?

C'est désormais depuis 1 an que la micro-crèche Les Toupty travaille pour répondre au besoin des familles de la commune de Saint-Jean de Tholome et de ses alentours.



Nous avons pu accueillir plus de 25 familles sur des moyens ou longs séjours, pour des dépannages, en régulier ou en occasionnel.

Nous avons essayé au maximum de répondre aux familles dans le besoin de moyen de garde.

Nous sommes ouverts de 7h30 à 18h, ces horaires sont modulables suivant la demande des parents.

A mi-chemin entre les modes de gardes traditionnels, la micro-crèche se veut être une seconde maison pour l'enfant, un lieu où la priorité permanente est non seulement, de respecter le propre rythme de l'enfant, mais aussi d'associer parents et personnel d'encadrement à l'animation et à la gestion.

La micro-crèche est agréée par les organismes sociaux et donne droit aux prestations CAF ou MSA (la PAJE) ainsi qu'au crédit d'impôt pour frais de garde de jeunes enfants.

La tarification se fait suivant 3 barèmes basés sur les revenus du foyer (tableau de tarification disponible sur le site internet: creche-oran-jade.com)

N'hésitez plus venez nous voir sur la structure ou nous contacter par mail pour demander des renseignements ou remplir un dossier d'inscription.

Une équipe de professionnelle qualifiée et très compétente est à votre disposition pour répondre à vos interrogations, vos angoisses sur fonctionnement de notre structure.

Micro crèche « Les Toupty »
Chef-lieu Saint-Jean de Tholome
Tél. : 07 83 13 49 22
Mail : baby-sbulles@outlook.fr

LE SOU DES ÉCOLES

Le sou des écoles de Saint-Jean de Tholome est composé d'une quinzaine de parents bénévoles dont les enfants sont scolarisés sur la commune. Cette année un nouveau bureau à été élu lors de l'assemblée générale. Il se décline comme suit : Mme MAINETTI Laure la présidente, M. MARQUET Julien co président, Mme FLEDMAR Fred trésorière, Mme GIGON Raphaëlle co trésorière et pour finir M. JUILLARD le secrétaire.

Le sou des écoles est une association qui propose des manifestations durant toute l'année scolaire afin de récolter des fonds pour permettre aux professeurs des écoles de mener à bien des projets pédagogiques, culturels, des classes découvertes ou des voyages en finançant une partie voir la totalité des dépenses.

Cette année, ce sont les maternelles qui partiront quelques jours durant le printemps en classe découverte et l'année prochaine les CM1/CM2 partiront pour PARIS durant une semaine. Les enfants bénéficieront également de cours de piscine à partir du CP et de plusieurs sorties durant l'année.

Nous vous attendons nombreux à nos manifestations qui se dérouleront toute l'année suivant calendrier ci-dessous :

- **Fête de Noël** : Le vendredi 22 décembre à 16h45
- **Repas à emporter** : Le vendredi 9 février à partir de 14h45
- **Chasse aux œufs** : Le dimanche 8 avril à 10h30
- **Vide grenier** : Le dimanche 6 mai toute la journée
- **Vente de fleurs et de plantons** : Le vendredi 18 mai à partir de 15 h
- **Fête de l'école** : Le samedi 30 juin à partir de 10h30

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et une bonne année 2018.

L'association PE4R



L'association PE4R (Petite Enfance des 4 Rivières) a pour mission de servir l'intérêt de la Petite Enfance et de la Parentalité, sur le territoire de la CC4R.

Elle ne gère désormais plus les crèches, mais relance ses activités à destination des enfants de 0 à 6 ans et de leurs parents, dès janvier 2018. Au programme : Initiation à l'anglais, ateliers psychomotricité, massage-bébé, éveil musical, yoga parent-enfant, ateliers signes avec bébé, conférences parentalité, et les traditionnelles « Bourses Enfance » au printemps et à l'automne. La prochaine bourse aura lieu les 10 et 11 mars à Saint-Jeoire.

Pour fêter ses 30 ans, l'association PE4R vous prépare de belles surprises pour petits

et grands ! Réservez votre week-end des 26 et 27 mai, et venez faire la fête avec nous !

Vous pouvez aussi rejoindre l'équipe dynamique de bénévoles pour contribuer à l'animation de la Petite Enfance sur le territoire ! N'hésitez pas, bonne ambiance assurée !

Plus d'informations sur www.asso4r.com.
Pour nous contacter : accueil@asso4r.com
ou 06 51 19 99 63



Jeux Intervillages 2017



Pour rappel, les jeux intervillages ont vocation à réunir les équipes, composées de 10 représentants des deux sexes, des villages de notre région. Cette année, Viuz, Saint-Jeoire (deux équipes), Ville en Sallaz, Onnion, Mégevette, Mieussy, Bogève, Saint-Jean, étaient invités par La Tour lors du premier dimanche de septembre pour des jeux tels que le tir à la corde, la marche sur l'eau, les quilles, etc. Bravo à la Tour pour une organisation et une animation de très haute qualité.

finissant à une très belle cinquième place, sur les dix équipes classées.

Pour conclure: une magnifique fête autour de jeux sportifs et de la fête où nous aurons brillé.

2018 sera notre année: Saint-Jean sera l'hôte des jeux. Nos associations seront invitées à participer à l'organisation des jeux, l'accueil des athlètes et l'animation de la journée.



2017 aura été un très bon cru pour St-Jean-de-Tholome.

Tout d'abord, grâce à l'engagement dynamique de bénévoles sous la houlette du Sou des écoles, nous disposons enfin d'un magnifique char aux couleurs de notre village.

Ensuite, une superbe nouvelle équipe, constituée de jeunes et moins jeunes, filles et garçons, anciens et nouveaux de Saint-Jean, a dignement représenté notre village, en



Les San – Diannis

Les San – Diannis, club du 3^{ème} âge, affilié à la Fédération GÉNÉRATIONS MOUVEMENT, regroupe 28 membres, le doyen ayant 93 ans et la benjamine 60 ans.

Sous la houlette de sa Présidente Jocelyne Lachery, les membres du club, se sont réunis tous les premiers lundis du mois, dans la salle de l'Alpestre, pour diverses activités (jeux, discussion, travaux manuels et pétanques), ponctuées par un goûter.

Pratiquement, chaque mois les San – Diannis se sont retrouvés pour un repas soit à l'Alpestre, soit au restaurant.

L'arrivée de nouveaux et plus jeunes adhérents a apporté un peu plus de dynamisme et a permis au club de participer davantage à la vie associative de la commune, en tenant en mai la buvette du marché du terroir puis en donnant un coup de main à la préparation du repas du 2 décembre, organisé par les associations du village.

Jocelyne, notre présidente, a décidé de laisser sa place à la tête du club, à la prochaine assemblée générale de février.

Un grand merci à Jocelyne pour son engagement, son dévouement et son dynamisme, pendant toutes ces années de présidence.

Un nouveau président ou une nouvelle présidente sera donc élu(e) et un nouveau comité sera constitué.

Pour l'année 2018, en plus des activités habituelles (rencontres, restaurants), le club va renforcer ses échanges avec d'autres clubs (en particulier Viuz) en vue d'organiser des sorties en car (Cerdon Canal de Savière...).

Dans le cadre de la semaine bleue des aînés, le club envisage une rencontre avec les élèves de l'École de Saint-Jean de Tholome où des échanges intergénérationnels intéressants pourraient rapprocher jeunes et anciens.

Des sorties pédestres ou en raquettes pourraient être organisées pour les plus vaillants.

Sans compter la participation aux animations locales (marché, repas des associations et jeux intervillages) et sans oublier le marché de Noël, qui n'aura pas pu se faire en 2017.

Un seul point noir est la fermeture provisoire ou définitive de la salle de l'Alpestre si pratique pour nos rencontres. Une solution devrait être trouvée, avec la Mairie pour permettre d'organiser nos activités.

Nous lançons un appel à vous, retraités de 60 ans et plus, à venir nous rencontrer et nous rejoindre pour étoffer notre club et venir y partager de beaux moments très conviviaux.

Pour le club et le comité, le secrétaire





Les épouvantails à Saint-Jean !

Comme chaque année, l'école de Saint-Jean a participé au parcours culturel de secteur en partenariat avec les écoles du secteur et le Collège de Saint-Jeoire. Celui-ci permet de travailler sur un thème commun : cette année « la nature dans l'art ». Après avoir participé à une exposition de nos divers travaux à la maison de la mémoire au printemps 2017, notre projet s'est finalisé par l'élaboration d'épouvantails. Les élèves par groupe mixte de la petite section au CM2, ont d'abord visionné des photos d'épouvantails, puis ils ont élaboré un croquis, choisi leurs matériaux et construit leur épouvantail avec l'aide de parents bénévoles. Tous ont ensuite été répartis dans les divers hameaux de la commune afin d'inciter les familles à s'y promener. Cette petite aventure s'est poursuivie à la rentrée : toutes les familles de l'école ont reçu un plan, ainsi que les photos de nos 14 petits amis et les voilà parties pour une chasse aux épouvantails dans toute la commune. Un grand merci aux habitants qui ont joué le jeu en fabriquant à leur tour de nouveaux épouvantails ! Les enfants ont été ravis de les découvrir sur leur chemin !



Les conteurs du Môle

Tout conte fait !

Les conteurs du Môle sèment leurs histoires au gré du temps et des demandes.

L'année 2017 a été riche en tours de contes dans notre belle région. Ils ont conté aux enfants de Saint-Jean comme aux Anciens en passant par les chemins du Môle, le lac Bleu de Morillon ou à la MJC de Viuz. De ce fait, le répertoire des conteurs s'est enrichi de contes sur la Nature et les problématiques écologiques, sur la Montagne et l'Inde. Les conteurs ont également innové avec des contes étranges « sombres » à écouter dans le noir.

Vous pourrez les entendre :

- **Samedi 17 mars 2018** à la Roche-sur-Foron
- **Dimanche 1^{er} juillet 2018** au festival Burdibulles à Burdignin
- **Projets :**
 - Printemps 2018 contes pour les tout-petits et les parents dans le cadre des 30 ans de la PE4R à Fillinges
 - Des contes coquins réservés aux grandes oreilles
- **Samedi 15 décembre 2018** les contes de Noël à Saint-Jean

Vous pouvez nous suivre sur
www.facebook.com/conteursdumole

conteursdumole@gmx.fr

Les conteurs du Môle remercient leur public pour leur fidélité et se réjouissent de les retrouver très prochainement.



Lien 70

Lien70

Ceci est le logo de notre Association créé en 2017!

Pour notre association, les années se suivent et ne se ressemblent pas, car nous jouons rarement la même partition!

Voici la rétrospective de cette année 2017:

Le 1^{er} avril 2017: Soirée repas des adultes au gymnase de Saint-Jeoire « De Piaf aux Red Hot Chili Peppers ».

Merci au public très nombreux venu nous écouter et nous applaudir!

Le 10 juin 2017: Fête de la musique à Bogève. Nous avons participé, des plus jeunes aux plus anciens du Lien 70, au Festival Off qui se déroule à l'église. Nous avons alterné notre programme de 16 chansons avec des tout jeunes musiciens classiques et chanteurs de Bogève encadrés, pour l'occasion, par Eliane BAUD-GRASSET, et des prestations d'un violoniste et d'une violoncelliste remarquables. Merci à l'organisation pour cette invitation!

Le 1^{er} juillet 2017: Spectacle de fin d'année du groupe des petits et des ados à Peillonex. C'est un beau programme d'une trentaine de chansons qu'ils nous ont proposé. Merci pour votre talent, les jeunes! Continuez à vous

épanouir dans le chant! Merci aux familles et aux membres du Lien 70 de les soutenir!

Le 14 octobre 2017: Octobre Rose à Faucigny. Cet événement, organisé par la commune de Faucigny, nous a permis de passer un bel après-midi! Après un cours endiablé de Zumba, dispensé par Cynthia, auquel tout le monde pouvait s'y essayer, nous avons proposé un programme très varié, caractéristique première de notre association, qui a été bien apprécié. S'en est suivi un goûter dont les bénéfices ont été reversés à l'Œuvre Sociale pour le Dépistage du Cancer du Sein 74 (OSDC). Merci à Nathalie JOLY d'avoir initié cette manifestation!

Le 5 novembre 2017: Repas de nos aînés à Peillonex. Cette année, nous avons partagé la scène avec Hubert Chapuis qui a fait chanter nos anciens pendant le repas. Quant à nous, nous n'allions pas manquer l'occasion de lui proposer une collaboration en chanson avec son accordéon. C'est ainsi qu'il nous a accompagnés sur « Quand on s'promène au bord de l'eau » de Jean Gabin et « La ballade nord irlandaise » de Renaud. Merci à Hubert pour ce bel échange!

Le 8 décembre 2017: Téléthon à Peillonex. A l'heure où nous écrivons cette rétrospective, l'événement n'a pas encore eu lieu, mais nous sommes en pleine préparation d'un beau programme d'une trentaine de chansons dont « I will follow him », chanson emblématique du film Sister Act, et « Lampedusa », chanson de Christophe MAË sur le destin tragique d'un émigré qui se termine dans les eaux au large de Lampedusa. Merci aux municipalités de Marcellaz et Peillonex de nous donner l'occasion de participer à cet événement

majeur de la solidarité française auprès des malades et des chercheurs!

A VOS AGENDAS POUR 2018

Samedi 10 novembre 2018: Repas spectacle des adultes, accompagnés de nos supers musiciens en « live », au gymnase de Saint-Jeoire.

Décembre 2018: Participation des enfants du Lien 70 au concert de Noël, organisé par la chorale « A chœur Joie » de la Vallée Verte. Ce concert aura lieu dans une église de la Vallée Verte, mais la date exacte n'est pas encore fixée.

INFOS UTILES

Le Président: Serge MARIOTTI
(06 87 76 86 55)

La Secrétaire: Adeline BAUD-NALY
La Trésorière: Ornella BAUD-GRASSET



Proxim iTi

Service de transport public

La commune de Saint-Jean, par l'intermédiaire de la CC4R, bénéficie de ce service de transport public organisé autour de 2 axes:

- Transport scolaire: les enfants de Saint-Jean sont transportés vers le collège de Saint-Jeoire et le Lycée de Bonneville
- Transport sur lignes régulières: la ligne C suit un parcours Saint-Jeoire - Viuz - Peillonex - CHAL - La Roche - Reignier à des horaires prédéfinis. 8 trajets par jour.

Tarif: 2 euros.

A noter également que vous pouvez rejoindre des lignes de bus du réseau LIHSA direction Annemasse, Genève, etc.

Le train est également accessible à Reignier, La Roche ou Bonneville.

Pour toute information détaillée: www.proximiti.fr

proxim iTi
le réseau qui rapproche





Les Troubadours

Cher(e)s ami(e)s de la musique,

Nous avons toujours autant de plaisir à vous proposer nos activités sur Saint-Jean de Tholome, que ce soit le lundi soir pour la guitare, le djembé et la danse africaine, le mercredi pour l'atelier du mouvement et le piano, et également le samedi pour le piano.

Pour rappel, les cours de guitare sont donnés par Kresho SENJARIC le lundi soir à partir de 16h20, que ce soit en guitare classique, électrique ou basse.



De plus, en partenariat avec la MJCI, les cours de percussions africaines sous la houlette d'Ibrahim DIARRA animent le village tous les lundis soir à 18h45. A partir de 20h00, ce sont les 18 danseurs du cours de danse africaine qui investissent les lieux, entraînés par Youba, et accompagnés par le son du Djembé d'Ibrahim.



Le mercredi l'Atelier du Mouvement animé par Céline MOSSUZ, est un cours ouvert aux

adolescents à partir de 10 ans. Il mélange danse, gym douce et relaxation. Il a lieu de 18h15 à 19h15.



Plus tard dans la soirée c'est au tour des pianistes de prendre place, les cours sont dispensés par Sandrine PERTIN le mercredi soir et le samedi.

Si vous désirez offrir ou vous offrir des cours de guitare, piano, djembé ou d'atelier du mouvement n'hésitez pas à nous contacter par mail les-troubadours-sjt@live.fr ou par téléphone au 06 21 20 34 34 (Didier JUILLARD) nous vous donnerons les disponibilités des différents cours.

Nous remercions les professeurs pour la passion et la patience avec lesquelles ils partagent leur savoir, les élèves pour leur assiduité et le talent dont ils font preuve, l'équipe municipale pour son soutien dans nos projets ainsi que les partenaires qui contribuent de près ou de loin à la vie de notre association.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne et heureuse année 2018, que celle-ci puisse vous apporter tout ce que vous souhaitez.

*Musicalement vôtre,
Les Troubadours*

Borne textiles

Depuis un mois une borne est installée sur le parking de la mairie.



Les produits récoltés sont destinés à la remise sur le marché de seconde main,

Cette borne est destinée à recueillir les vêtements, linges de maison, maroquinerie et chaussures propres. La borne a été mise à disposition par Tri-Vallées, société à vocation sociale et environnementale d'Albertville, existant depuis 1999.

ensuite aux chiffons à essuyage industriel, enfin aux isolants.

Le tri et la transformation de textiles permettent de créer des emplois de proximité, d'offrir une seconde vie à ces produits et réduire la part de déchets incinérés.

Le gisement de textiles est de 11 kg par an en France. Le recyclage par des bornes textiles permet de récupérer 2 kg par an.

Nous espérons donc, grâce à cette borne de proximité, participer à l'amélioration du taux de récupération.

DON DU SANG

Depuis une quarantaine d'années l'association des donneurs de sang bénévoles « CLAUDE MERVEILLE » organise les collectes de sang.

Chaque année 5 collectes sont assurées à la salle culturelle de VIUZ EN SALLAZ.

Médecins, infirmières, secrétaires assurent l'accueil et les prélèvements avec la plus grande attention, discrétion et respect du secret médical.

Les bénévoles de l'association préparent la salle, accueillent les donneurs, assurent la collation post-don: un repas chaud, mitonné par Charles BINAZ (Viuz) est proposé et servi sur place.

Aux premières collectes de cette année nous avons accueilli

Le 27 janvier 83 donneurs

Le 31 mars 73 donneurs

Le 23 juin 62 donneurs

Le 13 octobre 79 donneurs

Ces chiffres sont très honorables. Il est vrai que l'on peut toujours faire mieux! Félicitations et remerciements à toutes les personnes (et plus particulièrement aux 25 nouveaux donneurs de cette année) qui ont pris et prendront un peu de temps pour venir aux prélèvements, dons si précieux et attendus par le milieu médical et les malades.

Parallèlement l'association lance une nouvelle campagne: « Faites connaissance entre Associations ». Toute association qui souhaite présenter ses activités peut s'inscrire auprès de notre présidente Sandrine Piéton sur le site: donneursviuz@orange.fr.

Nous avons reçu: CPIA (club photo), ACCL (lutte contre la leucémie), MJCI (jeunes pour financer leur projet de voyage). Un appel est lancé à qui veut se faire connaître, se présenter, présenter ses activités, ses objectifs

Dates des prochaines collectes à Viuz en Sallaz: 29 décembre 2017 (de 18h à 20h)

En 2018 les prélèvements se feront de 17h30 à 19h30: le 2 mars, le 20 avril, le 22 juin, le 12 octobre et le 21 décembre.

Grâce aux différentes associations de donneurs les collectes peuvent encore se faire au plus près des habitants, mobilisons-nous pour que ce mode de prélèvement continue.

Un appel est lancé à qui voudrait venir rejoindre l'association!



Les quatre faces de la MJCI Les Clarines

Côté A.L.I. (Accueil de Loisirs Intercommunal)

En juillet, deux magnifiques surprises étaient réservées aux 6/10 ans.

D'abord, le lieu : la Base Nature d'Onnion, où les enfants étaient acheminés, chaque matin, par la navette qui les prenait en charge à Fillinges, Viuz-en-Sallaz ou Saint-Jeoire.

Ensuite, le programme : les enfants étaient libres de choisir leurs activités, ludiques ou sportives, et le choix était vaste : piscine, tennis, foot, randonnée, biathlon, musique, danse, pétanque, nuitées sur place et repas pris sur la terrasse... entre autres. L'expérience a enchanté les enfants, et sera renouvelée en juillet 2018, voire même en août.

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf Noël), et ses animateurs fourmillent d'idées originales pour que les enfants se forment des souvenirs inoubliables.

Côté activités régulières

Après la pause estivale, les animateurs techniciens ont repris le rythme des séances hebdomadaires, déroulant pas moins de 150 heures d'activités chaque semaine pour les loisirs des petits et des grands. Comme chaque saison, le panel des activités proposées s'est enrichi de nouveautés comme les deux nouvelles séances d'art créatif, les ateliers « pop – rock » (pour enfants et adultes), les ateliers en famille et de nombreux stages ponctuels de découverte.

Côté culture

Le cycle des conférences se poursuit avec des sujets aussi variés que passionnants :

2 février 2018 : A la découverte du monde en famille et à vélo.

La famille Deranville, de Fillinges, nous fera partager son périple autour du monde avec 2 tandems (2 adultes et 2 enfants de 7 et 8 ans) sans oublier la remorque du petit dernier (2 ans).

16 février 2018 : « Du Big Bang à Cro-Magnon »

Fernand BURDIN peut décliner plusieurs thèmes sur ce sujet, de l'astrophysique

(les exoplanètes, les trous noirs, y a-t-il une vie ailleurs?) à la paléanthropologie (Néandertal, Homo-sapiens du Maroc) en passant par l'évolution des climats de la terre, le cycle du carbone ou les périodes interglaciaires.

6 et 27 avril 2018 : De l'économie numérique à l'économie collaborative.

Il faudra bien deux séances à Marc Gindre, professeur d'économie et des sciences sociales pour développer ce vaste sujet : quelle place pour le travail dans le monde d'aujourd'hui et de demain ? Au cours de conférences-débats qui promettent bien des échanges constructifs.

Ce planning n'est pas exhaustif, il y a tant de sujets à découvrir et à débattre !

Bien entendu, la MJCI sera fidèle aux deux grands rendez-vous désormais incontournables :

La SOIRÉE CELTIQUE, le 10 mars 2018 verra le retour attendu du groupe NOIR HOUBLON : musique traditionnelle irlandaise et rythmes plus rock, jazz ou folk, initiation à la danse irlandaise, assureront une ambiance conviviale et joyeuse.

Le clou de la saison, ce sera le dimanche 2 mai (gymnase de Saint-Jeoire) le spectacle d'humour.



Comme chaque année, la MJCI a à cœur de faire découvrir des gloires montantes de l'humour à son public. Cécile GIROUD et Yann STOTZ (vus chez Patrick Sébastien), nous offriront une soirée grinçante et désopilante, à dériver les plus maussades des spectateurs.

Côté Projet

Le grand projet, cette année, c'est l'installation dans les nouveaux locaux. Bien sûr, les travaux de transformation du futur bâtiment entraînent quelques soucis au niveau de la circulation, mais c'est un petit mal pour un grand bien. Avec des salles d'activités plus spacieuses, un espace réservé aux jeunes, un accueil du public mieux adapté, un espace de travail plus rationnel, l'équipe des

Clarines pourra faire vivre son nouveau projet associatif dans des conditions optimales.

Si la MJCI, avec ses 1600 adhérents (dont plus de 32 % de Viuz-en-Sallaz) est une association gérée par une dizaine de bénévoles, elle espère vraiment associer ses adhérents à la mise en œuvre de ce nouvel espace d'éducation populaire.

La MJCI Les Clarines en quelques chiffres

1 600 adhérents

50 salariés

10 bénévoles

150 heures hebdomadaires pour 50 activités de loisirs sur une vingtaine de lieux répartis sur 12 communes.

La MJCI



PERISCOL

L'association PERISCOL de Saint-Jean de Tholome, créée en 1998, organise la garde des enfants de l'école primaire.

Son bureau est composé de parents bénévoles qui assurent son fonctionnement.

Si le soutien logistique et financier de la mairie permet d'accueillir les enfants dans un cadre agréable, notre équipe d'animatrices, composée de Marie-Jo MOREIRA BARBOSA et d'intervenants de la MJC de Viuz-en-Sallaz, garantit, quant à elle, l'épanouissement des enfants durant le temps d'accueil.

Le budget de fonctionnement est entièrement couvert par la facturation des heures de garde. Le Bureau maintient cependant les animations complémentaires pour compléter ses revenus et permettre d'améliorer les conditions d'accueil des enfants. Nous avons cette année renouvelé le mobilier permettant le rangement des jouets et des fournitures.

Nous vous invitons tous à nous retrouver le 15 juin 2018 pour la 3^{ème} Fête de la Musique organisée par notre association.

Le Bureau



Le Pré aux Livres

La bibliothèque fait partie du réseau Idélire, réseau des bibliothèques de la CC4R qui regroupe les 10 bibliothèques des 11 communes. L'adhésion à la bibliothèque vous donne accès à l'ensemble des bibliothèques, ainsi qu'à tout un ensemble de ressources numériques : vidéos à la demande, presse, auto-formation, musique, histoires interactives pour les enfants, ressources éducatives. Pour profiter des fonds de documents et livres des différentes bibliothèques, vous pouvez bien sûr vous y rendre directement. Mais vous pouvez aussi demander à la bibliothèque de vous réserver les ouvrages qui vous intéressent ou les réserver vous-même sur le portail en ligne du réseau et les recevoir à la bibliothèque grâce à la navette qui dessert le réseau tous les 15 jours.

Nous alimentons régulièrement les rayons de la bibliothèque en nouveautés pour tous les âges, et pour tous les goûts. Nous nous sommes récemment abonnés à deux nouveaux périodiques : la revue d'art pour la famille, « Dada » ainsi que la revue pour enfants « Biscoto », que nous vous invitons à venir découvrir. Nous avons aussi récemment reçu une importante sélection d'albums pour enfants et de bandes dessinées pour adultes grâce à une subvention de la CC4R que vous pouvez trouver dans nos bacs.

Nous profitons aussi de la mutualisation du réseau pour proposer à tous les lecteurs des activités culturelles de proximité sur tout le territoire des 4 Rivières.

Atelier d'illustration

Ghislaine HERBÉRA est auteure-illustratrice. Elle a animé un atelier d'illustration à la bibliothèque durant laquelle les enfants ont créé des masques à partir de découpages.

Atelier d'écriture sur le marché

Joël BASTARD est un poète, écrivain qui est resté en résidence sur les 4 Rivières dans le

cadre du projet poésie du réseau Idélire. Pendant sa résidence, il a animé plusieurs ateliers d'écriture : dans des bibliothèques, des bars, des restaurants, des écoles, au collège et même dans une église. A Saint-Jean nous l'avons reçu pendant le marché de producteurs de novembre. L'atelier a eu lieu au milieu du marché. A cette occasion, les participants ont chuchoté des poèmes à l'oreille des passants.

Fête de la poésie

La fête de la poésie a été l'occasion pour le réseau Idélire de clore une année d'activités consacrées à la poésie. Elle a permis de rassembler l'ensemble des productions, texte et illustrations, réalisées pendant les ateliers animés par Joël BASTARD et Ghislaine HERBÉRA. Pendant toute l'après-midi du samedi 2 décembre, à la salle de l'Oasis à La Tour, un programme riche en activités a permis de rendre la poésie accessible à tous : rencontres avec des auteurs, des poètes, des écrivains, des illustrateurs ; lectures ; contes ; slam ; exposition d'objets poétiques, insolites et d'autres époques.

Vous pouvez suivre l'actualité de la bibliothèque sur la page Facebook :
www.facebook.com/lepreauxlivres/

Vous pouvez suivre l'actualité du réseau des bibliothèques sur sa toute nouvelle page Facebook :
www.facebook.com/ReseauIdelire/

N'hésitez pas à vous abonner pour être tenu au courant des activités culturelles du territoire. C'est aussi une façon de nous montrer votre soutien et de nous aider à partager et soutenir la culture de proximité.

Et toujours sur le portail du réseau qui vous permet aussi de gérer vos prêts et réservation en ligne. Il vous donne aussi accès aux ressources numériques :

<http://bibliotheque.cc4r.fr>

Le PACS (Pacte Civil de Solidarité)

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des PACS est transféré à l'officier d'état civil de la mairie. Le passage du PACS en mairie, et non plus au tribunal, est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au journal officiel du 19 novembre 2016.

Le PACS est ouvert aux couples de même sexe ou de sexes différents. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent être majeurs, remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite le faire enregistrer.

Les documents nécessaires à produire sont les suivants :

- Convention de PACS
- Une pièce d'identité
- Un extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois
- Une déclaration de PACS et des attestations sur l'honneur de non-parenté, de non-alliance et de résidence commune.

Les documents nécessaires sont disponibles sur le site :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1618

Les deux partenaires doivent se présenter en personne au moment de l'enregistrement du PACS.

REPAS DES ANCIENS

Le 12 novembre



Comme de tradition, le repas des anciens a été l'occasion de retrouvailles joyeuses et animées.



Les 54 convives ont été reçus dans la salle de motricité par les membres du conseil municipal. Ceux-ci ont, comme chaque année, assuré le service des boissons et plats.

L'animation d'après-repas a été assurée par les Conteurs du Môle qui ont montré l'étendue de leur talent en racontant des contes tour à tour coquins, gourmands, traditionnels savoyards, joyeux, nostalgiques. Ils ont conquis l'assemblée.

Un beau moment de convivialité et d'amitié à la fin duquel le doyen et la doyenne, ainsi que toutes les dames, ont ramené un petit souvenir.



Rallye équestre



Dimanche 17 septembre dernier, l'association Equi-Libre, en partenariat avec la commune de Saint-Jean de Tholome, aura permis à douze attelages et cinq cavaliers de découvrir, en traversant les quatre communes qui la constitue, la boucle des « Balcons (du Môle) et des Grands Prés ».

Partis dès 8h30, après le café croissant offert par l'association, les équipages arriveront quatre heures plus tard sur l'esplanade derrière le préau de l'école de Saint-Jean de Tholome où Mme le Maire et deux conseillers les attendront.



Les chemins divers et variés ainsi parcourus les auront conduits vers des points de vue permettant de contempler des panoramas insoupçonnés, tout près de chez nous, s'offrant d'être découverts en toutes saisons. Cette richesse patrimoniale permettant, pour qui sait regarder, de s'échapper des vicissitudes de la vie actuelle!

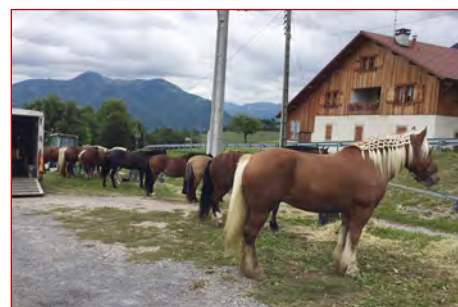
Après s'être occupés de leurs chevaux, jambes douchées puis mis à la ligne d'attache avec du foin bien mérité, Christine CHAFFARD et ses deux conseillers (qui se reconnaîtront) conviaient tous les participants à un vin d'honneur offert par la municipalité précédée, comme elle sait si bien le faire, d'une bonne allocution de bienvenue sur sa commune. En écho, les commentaires unanimes vinrent en guise de remerciements exprimer, sans complaisance, qu'ils avaient été séduits par la beauté, la diversité des paysages et la qualité des chemins parcourus, sans réelles difficultés, nécessitant néanmoins une bonne pratique du ménage. Par le fait de pouvoir découvrir une telle diversité de lieux concentrés sur cette boucle de 23 km permettant de s'évader de la sorte sur une journée, ils reviendront accompagnés d'amis pour partager leur plaisir.

Quelques remarques précieuses et pertinentes émanant de randonneurs expérimentés permettront d'améliorer le nouveau document qui sera prochainement édité.

La journée s'achèvera par un repas concocté par les précieuses et fidèles cuisinières de l'association.



Cette boucle peut être pratiquée par tous, y compris par des personnes à mobilité réduite; la mairie de Saint-Jean de Tholome mettant gracieusement, sur demande, deux joëlettes à disposition pour qui ce mode de déplacement permet de pratiquer le tourisme vert.



Miel de Saint-Jean de Tholome



Nous avons souhaité faire un zoom sur un jeune producteur de miel, qui a installé ses ruches à Chez Baron. Son projet est largement plus qu'un projet à vocation commerciale: celui-ci allie développement durable, écologie et travail solidaire.

Vous pouvez le rencontrer sur le marché du terroir, chaque premier samedi du mois.

Voici ci-dessous le texte qu'il nous a adressé.

Présentation-historique genèse

Avec une idée en tête, deux apiculteurs à la recherche d'un terrain pour une occupation pérenne ont enfin trouvé la perle rare. Il faut dire qu'il avait des critères ce terrain; être en montagne, dans une zone hors culture, pas trop loin de leur habitation, bien orienté, d'accès facile...

Enfin, en avril 2015 la chance nous a mis en contact avec un vendeur séduit par notre projet. En janvier 2016 l'affaire est faite, « il n'y a plus qu'à ».

Lors de nos échanges avec le vendeur, Monsieur J, nous avons appris qu'un verger conservatoire communal devait voir le jour avec la participation des Croqueurs de Pommes.

C'est le déclic pour passer de l'idée de rucher à celle de rucher dans un verger conservatoire.

Nos recherches nous ont fait découvrir les principes de la permaculture qui nous ont guidés dans nos réflexions. C'est ainsi que le projet a pris corps.

Le projet

Le projet s'articule autour de trois axes; un rucher de montagne, un verger conservatoire et une prairie fleurie.

Les ruches seront positionnées au cœur du verger.

Le verger conservatoire sera constitué d'espèces anciennes adaptées au biotope avec un spectre de floraison et de diversité pollinique le plus large possible, abeille oblige.

Des travaux doivent être réalisés afin de capter l'eau et éviter le ruissellement sur ce terrain avec une pente de 20%. Après un an d'observations et de discussions le



Mieux et autrement : des initiatives pour une autre mobilité !

Une grande diversité d'initiatives pour répondre aux enjeux de la mobilité commence à fleurir. Au niveau national tout comme à l'échelle locale, des projets naissent et se mettent en place. 6 associations locales actives sur les territoires de 5 Communautés de Communes se sont regroupées en collectif, le **Collectif Mobilité Faucigny-Vallée Verte**, pour mener une réflexion et porter une parole citoyenne auprès de nos élus. La pollution de l'air et la saturation des axes routiers sont les 2 préoccupations à la base de ce projet.



Le collectif a commencé à collecter des informations et vous propose un petit tour d'horizon local :

A pied : Pour les trajets courts Marcher ensemble pour aller à l'école: le pédibus c'est un bus « à pied », soit un groupe de 8 à 10 enfants emmenés tous les jours à pied sur le chemin de l'école par un adulte pilote bénévole.

En vélo : Le vélo, c'est la santé! Se former à l'entretien du vélo au sein d'un atelier vélo avec l'association La Fabrique à Biclou ouvert le jeudi à 19h30 au 421 route de Charny à Eteaux.

En voiture : Stop à la voiture solo! Partager une voiture entre particuliers: www.ouicar.fr ou www.drivy.com mettent en relation des particuliers qui n'ont pas besoin de leur voiture personnelle à certains moments pour la louer à des personnes en ont besoin pour quelques heures ou un WE.

Partager une voiture en libre-service pour faire des courses, partir en week-end, se rendre à un rendez-vous. Sur les communes d'Ambilly, Annecy, Annemasse, Archamps et Bonneville, les voitures Citiz sont à votre disposition <https://alpes-loire.citiz.coop>

Partager un trajet en co-voiturage :

- www.covoitoura.eu : site de la région Auvergne Rhône-Alpes
- www.covoit-mbv.com : initiative locale de jeunes actifs de la vallée de l'Arve
- www.trajetquotidien.fr : covoiturage des petits trajets pour toute la famille créé par 2 mamans d'Ayze.
- www.covoiturage-leman.org : même trajet, même voiture dans le bassin lémanique!
- sans oublier www.blablacar.fr / ou www.idvroom.com

Partager un trajet en auto-stop organisé! L'auto-stop organisé permet aux collectivités locales de compléter l'offre de transport public en milieu rural ou péri-urbain pour des trajets courts du quotidien. Près de 1000 communes ont adhéré à RezoPouce www.rezopouce.fr, dont

Archamps et la communauté de communes Giffre et Montagne (en cours). Entre Faverges et Annecy, on trouve « Baugez-vous! » : www.baugez-vous.fr/stop-ameliore

En bus : www.proximite.fr : notre réseau local qui gère le transport scolaire, 3 lignes régulières et le transport à la demande. www.auvergnerrhonealpes.fr/264-haute-savoie.htm : le réseau Lhsa interurbain de 50 lignes desservant la Haute-Savoie

En train www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes MULTIMODAL /www.mobicime.hautesavoie.fr/fr : tous les transports du 74 en un clic

Le collectif a commencé à rencontrer des représentants des communautés de communes de leur territoire afin de leur présenter leur démarche et d'entamer une réflexion conjointe sur le choix des outils les plus adaptés aux besoins des habitants.

**Collaborative, durable, sociale...
la mobilité évolue!**

A chacun sa solution! ... Et, c'est bon pour la planète et pour notre santé!

Vous êtes intéressés pour nous aider à construire ou faire connaître des propositions adaptées localement :

Chloro'Fill
806 route du Chef-Lieu - 74250 Fillings
Tél. 04 50 31 11 77 - www.chlorofill.fr
Suivez-nous sur Facebook Association Chloro'Fill
Rejoignez-nous : contact@chlorofill.fr

design permaculturel inspiré de l'expérience de SEPP HOLSER est élaboré pour un espace sans eau ni électricité.

L'aménagement en terrasse a été décidé pour contenir l'érosion, accroître l'absorption de l'eau et faciliter le travail du rucher et de l'arboriculteur.

Un microclimat sera développé par l'installation, sur les terrasses, de haies, de mares et d'un bassin piscicole.

Les haies serviront de brise-vent, les mares de constitution de zones humides et le bassin comme réserve d'eau. L'eau du bassin sera remontée, via une pompe solaire, dans des réservoirs disséminés sur les terrasses pour irrigation et limiter le choc thermique.

Bien sûr, les circonstances vont modifier le design permaculturel originel.

Ce qui est fait

Le rucher : 32 ruches de production sont sur place depuis cette année.

Le verger est constitué de 53 arbres fruitiers, 600 arbustes (pour la constitution des brise-vent).

La prairie fleurie a étéensemencée de plantes mellifères.

Le terrain a été clôturé afin de protéger nos jeunes plantations des biches, cerfs, chevreuils, lièvres...

Un bâtiment agricole, de 15 m², est en place pour stocker le matériel destiné au verger. Une extension est en cours et sera réservée aux ruches, hausses, cadres.

Ce qui reste à faire

Au rucher, installer 25 nouvelles ruches.

Au verger 25 nouveaux arbres fruitiers plus quelques arbres à miel sont à planter sur les dernières plates-formes dont la construction devrait bientôt démarrer.

Pour la prairie fleurie, l'ensemencement est annuel et ce pour 4 années afin que se mette en place un cycle naturel.

En termes de logistique la dernière terrasse est à faire ainsi que le bâtiment agricole à agrandir de 18 m² et finaliser notre réserve d'eau d'environ 60 m³. L'eau est une de nos préoccupations majeures.

Le système d'arrosage par gravité, déjà conçu, est à mettre en place.

Un travail conséquent a été réalisé au niveau financier, humain et implication intellectuelle. Et ce n'est pas fini!

Vous pouvez nous rencontrer chaque premier samedi du mois au marché de Saint-Jean. J'espère, que dès l'an prochain, le verger dans lequel sont nos ruches produira et que nous vous proposerons sur le marché de Saint-Jean les fruits de Saint-Jean.

Producteur PAVIA Jacques
SCI THOLOME
Tél : 06 82 58 38 90
Mail : jk_zouave49@orange.fr

INFOS PRATIQUES

Mairie

Le Conseil Municipal se tient le premier lundi de chaque mois. Madame le Maire reçoit sur rendez-vous le jeudi et le samedi.

Heures d'ouverture de la Mairie :

- Mardi : 14 h - 17 h (ouverture administrative)
- Jeudi : 16 h 30 - 19 h
- Samedi : 8 h 30 - 11 h

Une permanence téléphonique est assurée tous les jours de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

(sauf les mercredis, jeudis et vendredis).

Adresse

Chef-lieu - 74250 Saint-Jean de Tholome

Tél. 04 50 95 10 38 - Fax 04 50 95 14 46

Courriel : mairie@stjeandetholome.fr

Site internet : www.stjeandetholome.fr

Bibliothèque

Heures d'ouverture :

- Le lundi de 16 h 15 à 18 h

- Le jeudi de 16 h 15 à 18 h

- Le samedi de 10 h à 12 h

Pendant les vacances scolaires

la bibliothèque est ouverte :

- Le samedi matin de 10 h à 12 h

Consultez notre blog : lepreauxlivres.

eklablog.com

Architecte-conseil

Doit être consulté en mairie de Saint-Jeoire en Faucigny le 3^e vendredi de chaque mois.

Prendre rendez-vous auprès de M. HOARAU, secrétaire de Mairie de Saint-Jean de Tholome.

Assistante sociale

Reçoit le mardi matin et le vendredi matin, à Saint-Jeoire, immeuble « Les Tilleuls », avenue de la Tour de Fer (à côté du Centre de Vacances « Le Nid »).

Sur rendez-vous, tél. 04 50 35 35 90.

ADMR du Môle

73, place Germain Sommeiller

74490 Saint-Jeoire

(au 1^{er} étage de la salle des fêtes, en face du Trésor Public) - Tél./Fax 04 50 35 99 17

CC4R - Communauté de Communes des 4 Rivières

Siège: Mairie - 74250 Marcellaz

Tél. 04 50 31 46 95

Fax 04 50 31 68 12

Site internet : www.cc4r.fr

Informations EDF

En cas de coupure d'électricité, vous pouvez téléphoner au numéro suivant :

810 333 074, qui vous renseignera sur les causes et effets de la panne, ainsi que sur les délais quant au rétablissement du courant.

SRB

- Tél. 04 50 95 71 63

- Astreinte eau : 07 88 40 92 24

- Astreinte assainissement : 06 77 04 19 50

Déchetterie (sites de Saint-Jeoire et Fillinges)

Horaires FILLINGES

	HORAIRES D'HIVER du 1 ^{er} novembre au 31 mars	HORAIRES D'ÉTÉ du 1 ^{er} avril au 31 octobre
Lundi	13 h - 16 h 30	13 h - 18 h 30
Mardi	13 h - 16 h 30	13 h - 18 h 30
Mercredi	13 h - 16 h 30	13 h - 18 h 30
Jeudi	Fermée	13 h - 18 h 30
Vendredi	13 h - 16 h 30	13 h - 18 h 30*
Samedi	9 h - 12 h* / 13 h - 16 h 30*	9 h - 12 h* / 13 h - 18 h 30*

Horaires SAINT-JEOIRE

	HORAIRES D'HIVER du 1 ^{er} novembre au 31 mars	HORAIRES D'ÉTÉ du 1 ^{er} avril au 31 octobre
Lundi	13 h - 16 h 30	13 h - 18 h 30
Mardi	13 h - 16 h 30	13 h - 18 h 30
Mercredi	Fermée	13 h - 18 h 30
Jeudi	13 h - 16 h 30	13 h - 18 h 30
Vendredi	13 h - 16 h 30	13 h - 18 h 30*
Samedi	9 h - 12 h* / 13 h - 16 h 30*	9 h - 12 h* / 13 h - 18 h 30*

* Professionnels : accueil interrompu à partir de 15 h le vendredi jusqu'au samedi inclus.
Déchetterie fermée les dimanches et jours fériés.

Les usagers doivent se présenter au plus tard 10 minutes avant la fermeture des déchetteries.

Etat civil (depuis le 27 juin 2017)

Décès

DETURCHE Ginette (née DETURCHE)	22 juillet	LA TOUR
BRASIER Laurent, Charles	22 août	CONTAMINE SUR ARVE
CHAPUIS Jacques, Marie, Alexandre	17 octobre	CONTAMINE SUR ARVE
BOUCLIER Serge, Maurice	19 octobre	ST JEAN DE THOLOME
LIECHTI Augusta, Irène (Née MOGEON)	11 novembre	REIGNIER-ESERY

Naissances

GIMENEZ Léana, Marlène, Hélène	4 août	CONTAMINE SUR ARVE
BELLIVIER Sloan, François	10 août	CONTAMINE SUR ARVE
BERTHOUD Noémie, Michelle, Jill	28 septembre	CONTAMINE SUR ARVE
MOREL Line, Maria, Damienne	18 octobre	CONTAMINE SUR ARVE
GUILLAUMOND Arnaud, Gabriel	22 octobre	CONTAMINE SUR ARVE
NICOD LALLIARD Charlie	8 novembre	CONTAMINE SUR ARVE
HERR Phoebé, Siloé	21 novembre	EPAGNY METZ-TESSY
HERR Alma, Elisabeth	21 novembre	EPAGNY METZ-TESSY
HERR Adam, Joachim, Robin	21 novembre	EPAGNY METZ-TESSY

Mariages

LEMOINE Jean-François, Claude, Joseph	26 août
GROTTE Sylvie	26 août
LEHAGRE Aurélie, Anne, Gabrielle	28 octobre
EECKOUTE Fanny, Catherine, Dominique	28 octobre
LAYAT Arnaud, Didier	18 novembre
MOLLIAT Sandrine, Patricia	18 novembre

